

Focus sur le budget de la commune



Les activités périscolaires



Départ à la retraite
de Nadine Spessotto



Inauguration chemin
de Séguella et Lasserre



SOMMAIRE

› Infos municipales / 4 à 7

Le budget 2016 / 4-5
Les commissions municipales / 6
Galettes et vœux pour le goûter des aînés / 6
Vigilance sur les démarches commerciales / 7
Départ à la retraite de Nadine Spessotto / 7
Inauguration / 7

› Vie associative / 8 à 9

Autour de l'école - Comité des Fêtes / 8
Les coteaux d'Elodie / 9
CorronsacBienVivreEnsemble / 9
Foyer Rural / 9

› Vie pratique / 10

Feux de jardin - Lutte contre les cambriolages / 10
Les travaux de bricolage et de jardinage / 10

› Intercommunalité / 11

Une plus grande équité tarifaire pour le portage de repas / 11
Nouveaux tarifs Eau-Assainissement / 11
Abonnez-vous à l'alerte SMS « Coupure d'eau » / 11
Affiche campagne du métro / 11

› Retour en images / 12

Numéros utiles

• Sicoval :

Assainissement et Eau Potable n° d'urgence unique : 05 62 24 76 91

• Services Techniques : pour toute urgence, contacter la Mairie du lieu de résidence ou la Gendarmerie

• Service relation aux usagers : 0805 400 605 (numéro vert)

• Urgence dépannage Electricité (ERDF) : 09 72 67 50 31

• Service Résogardes, un numéro audiotel permet de connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile : 32 37. Coût : 0,34 €/mn

• Pharmacie de nuit, 76 allées Jean-Jaurès, Toulouse. Tél. 05 61 62 38 05



Nous aurons le plaisir d'avoir de nouveau au mois de mai un distributeur de pain sous l'avancée de la salle des fêtes (pour pouvoir le pérenniser le débit doit être de 30 baguettes par jour).

Pour être informé en temps réel, pensez à nous adresser un mail avec votre nom et adresse à : mairie.corronsac@wanadoo.fr (si vous ne l'avez pas déjà fait)

Mairie de Corronsac

21 Chemin de Sémial, 31450 Corronsac
05 61 81 91 70 / mairie.corronsac@wanadoo.fr
<http://www.corronsac.fr>

Horaires d'ouvertures de la mairie :

Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 13h

Permanence de M^{me} Le Maire et de ses adjoints (sur rdv)

Mardi après midi :
Tristan Lamontagne - Pierre Sans
Mercredi matin :
Anne-Marie Germaux - Danielle Subiela

Bulletin municipal de Corronsac

Responsable Publication : Danielle Subiela

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Danielle Subiela, Nicolas Chapeaublanc, Damien Reynaud, Tristan lamontagne, Marie-Nathalie Larue, Michel Nicolas, Amandine Nicolas et Véronique Carles

Réalisation : Imprimerie du Sicoval, Labège.



» ÉDITO

17 septembre 2016 :

c'est la date à retenir pour la première journée citoyenne organisée dans notre commune. Lors du dernier conseil municipal, les élus ont proposé cette initiative permettant de mobiliser les habitants bénévoles dans un esprit de convivialité et de fraternité au service de notre commune. Vous avez des idées de projet pour embellir le cadre de vie au quotidien, pour améliorer les infrastructures que vous utilisez...

Quel que soit votre âge, votre savoir-faire, faites part de vos propositions auprès des agents communaux, des élus ou par messagerie d'ici la fin du mois de juin.

Cette édition du **LIEN de CORRONSAC** a été totalement refondue par la commission « information » avec le concours des experts en communication du Sicoval afin de mieux répondre à votre attente dans le contenu des articles, la qualité des photos et de la mise en page. Cette évolution a également permis la création d'un nouveau logo pour notre village qui sera repris sur nos différents supports. La réalisation du nouveau site internet a commencé et demande un travail important avant sa mise en ligne prévue dans quelques mois (grâce aux élus et à l'Agence Technique Départementale de la Haute-Garonne).

Début avril, le conseil municipal a voté le budget 2016 dans un contexte particulièrement difficile en raison de la baisse des recettes et l'augmentation des charges imposées par l'état depuis plusieurs années dans le cadre du redressement des comptes publics. La communauté de communes dont nous faisons parti, subit les mêmes contraintes. Pour préserver les services aux habitants, elle demande aux communes un effort supplémentaire qui se traduit par une baisse substantielle de la dotation de solidarité et par une facturation de certains services jusqu'alors gratuits. Face à ce contexte exceptionnel et en partie inattendu, des mesures d'économies ont été mises en place avec l'aide des agents communaux et des élus, elles ne peuvent à elles seules contribuer à l'équilibre du budget. Aussi pour préserver la qualité des services aux habitants et réaliser les investissements nécessaires au développement de notre commune, le conseil municipal a validé un effort réparti entre le recours à la fiscalité des ménages et le recours à l'épargne brute de la commune.

D'importants travaux de voirie ont été réalisés ces derniers mois, le dernier en date a permis de sécuriser l'accès piéton le long de la RD 24 près du rond-point. C'est un réel soulagement de voir jeunes et moins jeunes circuler en toute sécurité sur ce nouveau chemin. Nous allons poursuivre les travaux de sécurisation de nos routes et limiter la vitesse sur nos axes les plus fréquentés chaque fois que cela sera possible.

Le travail accompli par la commission « affaires scolaires, périscolaires » et par l'association Caminarem et plusieurs bénévoles a permis aux enfants scolarisés à Corronsac de bénéficier d'activités variées durant ce dernier trimestre. De nouvelles animations sont prévues dès la rentrée en lien avec l'EURO 2016.

Nous le voyons au travers des différentes activités présentées dans notre journal et sur le site internet, la richesse de notre vie sociale est liée à la volonté d'un grand nombre de bénévoles de faire partager leur savoir-faire et leur passion au plus grand nombre d'habitants. L'équipe municipale est plus que jamais à vos côtés pour réaliser les développements nécessaires au bien être de chacun.

Danielle Subiela



› Le budget 2016

Le budget primitif est une prévision des recettes à encaisser et des dépenses à réaliser entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. Le 5 avril 2016, le conseil municipal a adopté le budget 2016 autorisant le maire à engager les dépenses votées.

Comme les années précédentes, le budget 2016 a été préparé en commission « Finances, budget, fiscalité » avec l'aide de l'ATD (Agence Technique Départementale) qui réalise une analyse financière prospective pluriannuelle (2015-2020) à partir des hypothèses proposées. Cette année le contexte a été particulièrement difficile, marqué par une baisse des recettes et une augmentation des charges qui nous sont imposées et qui représentent un besoin de financement de plus de 35 000 € sur notre budget de fonctionnement 2016.

- Dans le cadre du redressement des comptes publics, pour la 3^e année consécutive, l'état a baissé la dotation globale de fonctionnement et augmenté la contribution au FPIC (Fond de Péréquation Inter Communal).
- Le Sicoval contraint à un effort partagé entre tous les acteurs du territoire a baissé la dotation de solidarité qu'il reverse aux communes et facture désormais certains services jusqu'alors gratuits : actes d'urbanisme (demandes de permis de construire, déclarations préalables...), plan local d'urbanisme (PLU).

› Au niveau des dépenses de fonctionnement

Un effort important a été réalisé sur les dépenses de gestion courante : renégociation de plusieurs contrats (assurance, téléphone et internet, maintenance ascenseur), gestion raisonnée de l'éclairage public, gestion du personnel affecté à l'école en accord avec les agents, optimisation de la gestion des déchets communaux.

Nous avons fait le choix de maintenir à un niveau constant l'enveloppe globale des subventions aux associations, et prévu une prise en charge totale des activités périscolaires à hauteur de 4 800 € conformément à nos objectifs.

› Au niveau des recettes de fonctionnement

Les revenus des loyers des 2 appartements et de la location de la salle polyvalents sont en progression. Face à la baisse des dotations, pour équilibrer le budget de fonctionnement, le conseil municipal a adopté le principe d'un effort partagé entre la commune et les habitants en ayant recours à l'épargne brute et à la fiscalité avec une augmentation des taux d'imposition de 6 % (voir l'impact réel sur le taux d'imposition, taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti page suivante).



› Les dépenses de fonctionnement (en €)

- Charges à caractère général : dépenses liées à l'entretien des biens de la commune, à la cantine scolaire, aux achats de fournitures, aux factures d'eau, d'électricité, de téléphone...
- Charges de personnel : salaires du personnel communal et cotisations associées
- Autres charges de gestion courante : indemnité du maire et des adjoints, subventions versées aux associations, contribution au fonctionnement de l'école de Montbrun, contribution aux syndicats et services départementaux (SIVURS, SDEHG, SDIS...)
- Charges financières : intérêts des emprunts
- Charges exceptionnelles : principalement recettes annulées sur exercice antérieur (garderie ou cantine)
- Atténuation de produits : attribution de compensation versée au Sicoval pour les travaux de voiries.

› Les recettes de fonctionnement (en €)

- Atténuation de charges : remboursement sur rémunération dans le cadre d'un contrat d'avenir
- Produits des services : recettes de garderie et de cantine
- Impôts et taxes : impôts locaux, dotation versée par le Sicoval à la commune, taxes sur les droits de mutation et cessions de terrain
- Dotations et participations : dotations versées par l'état, participation de la commune de Montbrun au fonctionnement de l'école.
- Autres produits de gestion courante : loyers des logements communaux et de la salle des fêtes

› Les dépenses et recettes d'investissement (en €)

Les dépenses d'investissement comprennent les opérations d'équipement listées dans le tableau ci-dessous, le remboursement du capital de la dette. Certaines opérations concernent des restes à réaliser (opération réalisées en 2014 ou 2015 et payées en 2016). Il est prévu de renouveler le parc informatique (pour les élèves et les enseignants à hauteur de 22 ordinateurs portables) de l'école devenu obsolète, de réaliser les travaux d'aménagement du 1^{er} étage de la mairie sur 2 ans pour des logements (réhabilitation et sauvegarde du bâtiment) et de lancer la 1^{re} tranche des travaux d'aide à l'accessibilité en commençant par la mairie.

Investissement 2016

	Dépenses	Recettes
Equipement école : informatique, mobilier	7 500	2 400
Plantations sur merlon (2015)	2 132	
Outillage - matériel entretien espaces verts	2 000	
Travaux bâtiments communaux	20 000	4 800
Cimetière - réalisation des allées (2014)	8 640,81	
Réseau informatique Mobilier, mairie	1 500	
Limiteur niveau sonore salle polyvalente (2015)	3 000	
Projet périscolaire	1 000	
Tavaux amélioration et délestage (éclairage)	2 000	
SDAN 31 Numérique haut débit (1,19 € / hab)	908	
Pietonnier - Sécurisation RD 24 (2015)	46 226	13 800
Petit matériel divers	1 000	
Panneaux - amélioration sécurité sur voiries	1 000	
Accessibilité - programme 2016 Batiment Mairie	8 300	2 700
Aménagement appartements mairie (1 ^{re} tranche)	120 000	50 000
Participation frais PLU	13 135	13 135
TOTAL des opérations d'équipement	238 341,81	73 700
Déficit 2015 reporté	0	
Remboursement d'emprunts	38 172,53	
Remboursement d'emprunts au Département	6 725	
Dépenses imprévues	5 000	
TOTAL des autres dépenses d'investissement	49 897,53	
FCTVA 2014		8 406,01
Taxe d'aménagement		20 041
Vente de terrain		130 000
Dotation en réserve		0
Excédent reporté		55 708,12
Virement depuis la section de fonctionnement		211 407,71
TOTAL des autres recettes d'investissement		425 562,84
TOTAL INVESTISSEMENT 2016	288 239,34	425 562,84

Taux d'imposition sur les 5 dernières années

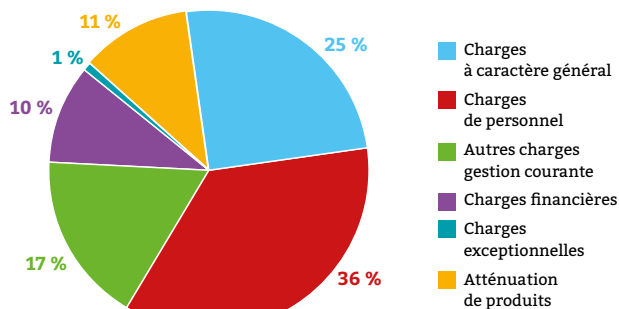
	2012	2013	2014	2015	2016
Taxe habitation	18,29	18,29	18,29	18,84	19,97
Taxe foncier bâti	9,92	9,92	9,92	10,22	10,83
Taxe foncier non bâti	59,37	59,37	59,37	59,37	62,93

Les recettes d'investissement regroupent les aides et subventions du département, de la région et de l'état, le remboursement d'une partie de la TVA sur les investissements réalisés en 2014 (FCTVA), la taxe d'aménagement. On y retrouve aussi l'autofinancement qui correspond au solde excédentaire de la section de financement et à l'excédent reporté de la section investissement.

Les opérations d'investissement prévues en 2016 sont réalisées sans recours à l'emprunt (la vente d'un terrain communal contribue à leur financement).

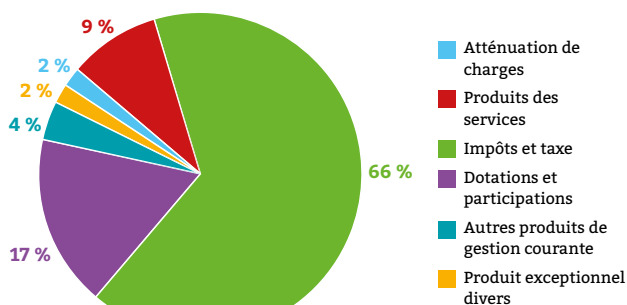
Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	122 172,24
Charges de personnel	174 444,51
Autres charges gestion courante	83 472
Charges financières	49 247,53
Charges exceptionnelles	2000
Atténuation de produits	53 201,00
Total des dépenses réelles	484 537,28
Virement vers la section d'investissement	211 407,71
Dépenses imprévues	10 000
Total des dépenses de fonctionnement	705 944,99



Recettes de fonctionnement

Atténuation de charges	9 767,02
Produits des services	45 955
Impôts et taxes	322 562,47
Dotations et participations	83 828,70
Autres produits de gestion courante	17 656
Produit exceptionnel divers	10 000
Total des recettes réelles	489 769,19
Excédent de fonctionnement 2015 reporté	216 175,80
Total des recettes de fonctionnement	705 944,99





› Les commissions municipales

› Commission jeunesse

La commission jeunesse organise pour la troisième année le tournoi sportif. Cette année la manifestation se déroulera le samedi 18 juin à Corronsac. Nous invitons tous les jeunes de 10 à 17 ans à venir à partir de 9h30 au city stade. Les équipes seront composées de 5 ou 6 personnes. Les municipalités de Corronsac et de Montbrun-Lauragais offriront le repas de midi aux participants. Lors du tournoi se dérouleront les épreuves sportives de football, volley-ball et tennis de table. D'autres activités ludiques seront aussi proposées... Et de nombreux lots seront à gagner.

❗ Vous pouvez vous inscrire dès à présent par mail : reynauddamien@hotmail.com ou par téléphone : Damien 06 07 15 56 59. Venez nombreux...

› Commission Affaires scolaires

Dans le cadre des activités périscolaires, la commission « affaires scolaires », a déjà mis en place plusieurs activités au cours des 2 premiers trimestres : activités sportives animées par Julien, animation « arts du cirque » encadrée par l'association « Sensactif », animation « sensibilisation à la nature et à la randonnée » encadrée par l'association Caminarem, ateliers « autour du papier » animés par Mme Rodrigue et Mme Merad, participation au concours d'affiches « Euro 2016 ».



Après les vacances de printemps, seront proposées deux nouvelles activités :

- Animation « Mon Euro2016 », initiée par le district Haute-Garonne de Football et encadrée par Nicolas C. (brevet d'état Football) : initiation, pratique du foot dans sa diversité et autour de l'Euro 2016. (programmée les jeudis 12h-14h).
- Animation « découverte de la faune en Lauragais » encadrée par Mrs. Gaiga et Victoria (association ACCA) (programmée les mardis 10 et 24 mai, 17h-17h45).

Les enfants souhaitant participer à ces activités pourront s'inscrire auprès du personnel communal. Nous souhaitons que les enfants inscrits restent durant le temps total de l'animation.



› Galettes et vœux pour le goûter des aînés

Pour la deuxième année consécutive, les anciens de Corronsac âgés de plus de 65 ans ont été conviés samedi à un goûter organisé par la municipalité. Les aînés ont été accueillis par Danielle Subiela, maire de la commune. Cette dernière dans son allocution, a relaté les événements de l'année passée et dévoilé les futures manifestations pour 2016 dont celles susceptibles d'intéresser les aînés. « Des projets qui contribuent à améliorer notre qualité de vie au sein de notre village », comme la possibilité d'être aidé par les élus afin de mieux appréhender la redevance incitative, ou pour la réalisation des cartes Pastel mais aussi l'occasion de rappeler dans les esprits l'existence du plan canicule/grand froid lancé par la mairie l'été dernier. Après les traditionnels vœux de la municipalité, vœux de

solidarité et de partage, chacun s'est retrouvé autour de la galette pour passer un moment agréable et apprécié, dans l'amitié et la convivialité.





› Vigilance sur les démarches commerciales de certaines entreprises sur la commune

Aucune entreprise n'a été accréditée, mandatée ou préconisée par la mairie, pour faire des travaux ou des diagnostics chez les particuliers de la commune. Soyez vigilant aux sollicitations de certaines personnes se présentant comme intervenantes ou conseillères de la part de la commune.

› Départ à la retraite de Nadine Spessotto le 29 janvier

Beaucoup d'émotion et de personnes pour le départ à la retraite de Nadine vendredi 29 janvier dans la salle du conseil de la mairie. Après 25 ans de service, ce fut l'occasion de rappeler à tous son professionnalisme et son engagement autour d'un cocktail organisé par la commune et l'association autour de l'école. Toutes générations confondues nous avons pu encore une fois la remercier et lui souhaiter une belle retraite et de beaux voyages en perspective.

Tous ont pu lui remettre des fleurs, des cadeaux et des textes d'amitiés.



› Inauguration



C'est un axe important de circulation pour Corronsac : la rénovation des voiries du Chemin Ségueilla et d'une partie du Chemin Lasserre.

Cette action s'inscrit dans un plan global de rénovation de notre village qui a commencé il y a plus de 10 ans avec l'école, la salle des fêtes, les voiries adjacentes de l'école jusqu'à l'église, puis la partie de la RD94 au sein de l'agglomération.

La réfection de ces 2 chemins est un investissement très important pour notre commune, surtout en période de crise où les financements publics requièrent une attention particulière. Pour la chaussée (incluant bien sûr les agencements non visibles), ce sont 279 000 € qui ont été investis financés à plus de 61 % par le Conseil Départemental très impliqué aux côtés des petites communes.

Si on déduit donc la subvention de 137 000 € apportée par le Conseil Départemental et la TVA qui sera récupérée au bout de 2 ans, la contribution de la commune s'élève à 99 000 €. Il faut ajouter à cet investissement, les travaux d'édilité (les trottoirs) et la signalisation d'un montant total de 72 000 € également aidés par le conseil départemental. La sécurité avec une limitation à 30 km heure, l'accessibilité, la qualité de la réalisation qui doit résister au temps ont été au centre de nos préoccupations.

Nous adressons également nos remerciements à l'équipe du Sicoval qui a su organiser la concertation entre les nombreux acteurs et gérer ce projet dans le respect des délais. En relation avec le Conseil Départemental, nous avons réalisé un cheminement piétonnier sur 200 mètres le long de la route de Montbrun afin de sécuriser l'accès au rond-point pour les piétons. Pour les routes communales qui ont été abîmées, nous avons procédé à une campagne de rebouchage des trous. Et nous allons continuer à remettre en état, étape par étape, les 11 kilomètres de voirie de la commune.

Un grand merci à Madame la conseillère départementale de notre canton d'Escalquens, Messieurs les responsables du service Urbanisme du Sicoval.



› Autour de l'école

Le printemps a été bien chargé pour Autour de l'École : d'abord nous sommes heureux que le Loto des Écoles ait été de nouveau un succès (environ 200 invités) qui permettra de financer plusieurs projets pédagogiques : les Écoles qui chantent, le cycle astronomie, la poterie, etc. Merci aux grands parents qui ont amené leurs petits enfants, aux ados venus sans leurs parents, aux professeures venues gagner, aux commerçants généreux en lots. Les moments forts : l'arrivée d'un nouveau bouléguier parmi les bénévoles, et le fameux Loto maternelle qui permet aux tout-petits de repartir avec un joli lot. Ensuite, nous avons animé une fête du Printemps avec le comité des fêtes de Montbrun-Lauragais: décoration d'œufs et autres créations, avant la chasse aux œufs et le goûter offerts aux enfants. N'oubliez pas de ramener vos semoirs créés à cette occasion lors la fête aux fleurs du 15 mai pour nous montrer si les fleurs ont poussé et participer à une Chasse aux Trésors.

Agenda :

- › **15 mai** : Chasse aux trésors – départ à 15h de la buvette de la fête des fleurs à Montbrun-Lauragais.
- › **22 mai** : sortie Forges de Pyrènes offerte à tous les enfants scolarisés dans le RPI
- › **17 juin** : Fête des Ecoles (spectacle offert à tous les enfants scolarisés dans le RPI)



› Comité des Fêtes

› Soirée dansante

Le 20 février, le comité des fêtes de Corronsac a organisé son premier bal musette ! Une soirée placée sous le signe de la danse et de la convivialité. Le bal animé par le Trio Musette a réuni une soixantaine de participants, habitués à suivre les bals musettes de la région, danseurs invétérés et infatigables. Notre salle des fêtes a fait l'unanimité : une grande piste et un sol glissant juste ce qu'il faut pour nos danseurs « professionnels ».

À minuit, les chouquettes et boissons chaudes (café et thé) étaient les bienvenues pour revigorer tout le monde et repartir jusqu'à 2 heures du matin sans aucune fatigue apparente.

Devant ce premier succès, nous avons décidé de proposer des soirées dansantes chaque année.



› Soirée plage

Le 19 mars dernier, le comité des fêtes de Corronsac a organisé une « soirée plage » pour mettre un peu de soleil en cette période froide et pluvieuse. 60 personnes étaient au rendez-vous, la plupart en tenues estivales : pantacourts, paréos, chapeaux, lunettes de soleil, chemises à fleurs, tongs... Le comité avait assuré la décoration : parasols, fresque avec palmiers et plages, chaises longues, coquillages et même un combi volswagen... L'ambiance était conviviale autour du punch à l'apéritif et le repas préparé par l'équipe du comité a été apprécié : poulet coco-riz, salade de fruits frais. Le comité des fêtes avait pensé à la planète : exit le plastique : des assiettes en porcelaine, des couverts et de vrais verres décoraient les tables. L'animation musicale était assurée par nos deux jeunes DJ de Corronsac : Lionel et Fabien.

Le seul regret de cette soirée : le manque de participation des habitants de Corronsac...

Nous vous donnons rendez-vous pour la fête qui aura lieu le 1^{er} week-end de septembre : tous à vos agendas !





› Les coteaux aux côtés d'Elodie : prêts pour le prochain Téléthon !

L'assemblée générale de l'association, le 11 mars 2016, a confirmé que toutes les conditions sont remplies pour envisager l'organisation du 18^e Téléthon des Coteaux les 2 et 3 décembre 2016.



Suite au départ de Bérenger Iché qui assurait le poste de trésorier, la nouvelle composition du bureau est la suivante :

- **Présidente** : Laurence Lamontagne
- **Vice-présidente** : Elodie Victoria
- **Secrétaire** : Michel Nicolas
- **Trésorière** : Amandine Nicolas

À noter que la gestion des comptes des manifestations composant le Téléthon des Coteaux nécessite deux trésoriers. Un appel est donc lancé aux bénévoles qui seraient intéressés pour accompagner Amandine dans cette charge (disponibilité nécessaire les vendredi 2 décembre après-midi, samedi 3 décembre et dimanche 4 décembre matin).

Bilan moral : la Présidente a rappelé le succès obtenu l'année dernière par le Téléthon des Coteaux (record du montant de reversement à l'AFM battu), ainsi que par les manifestations annexes organisées par l'association. Bilan financier : Il montre un solde plus faible que le coût estimé de la

préparation du prochain Téléthon, mais qui sera augmenté des subventions attendues des mairies de Corronsac, Pompertuzat et Espanès. Il reste donc toujours indispensable de trouver des sponsors et des recettes annexes pour soutenir les finances de l'association.

Dans ce but, pour cette année 2016, les manifestations annexes suivantes se sont déroulées ou sont envisagées :

- Une soirée chorale à Corronsac le 26 mars.
- Une soirée chorale à Pechbusque le 9 avril.
- Une représentation de théâtre en collaboration avec le Lion's le 10 septembre à Corronsac.
- Un repas dans le noir à Corronsac le 8 octobre.
- Une soirée concert à Deyme (date et organisation à étudier).
- La projection d'un match de l'Euro foot (à étudier).

Corronsac Bien Vivre Ensemble

L'association vous propose des animations sur le marché du mercredi (comme la chasse aux œufs du 30 mars pendant laquelle les enfants se sont bien amusés à chercher les œufs parmi les étals) ; des repas partagés avec les produits du marché (fruits et légumes de saison, poulets grillés, assiettes de charcuterie et barbecue pour grillades, fromage, pizzas et plats réunionnais). N'oubliez pas vos verres et couverts, des tables seront installées à votre disposition. Venez aussi à la fête de la musique le 19 juin assister et participer aux animations l'après-midi, goûter, dîner et surtout profiter de la musique Live. Enfin, avant de partir en congés, venez constituer ou soutenir une équipe pour l'Intervillage et vous mesurer à Montbrun-Lauragais et Espanès le 10 juillet. Pour participer à l'élaboration de ces projets et des suivants, Assemblée Générale le 7 juin à 21h, salle de réunion salle des fêtes.

• Juin

- **Mardi 7 à 21h** : Assemblée Générale
- **Mercredi 8 à 18h30** : Assiette du marché, buvette et barbecue sur place
- **Dimanche 19 à 14h30** : Fête de la musique – Animations, Restauration sur place et Musique Live

• Juillet

- **Mercredi 6 à 18h30** : Assiette du marché, buvette et barbecue sur place
- **Dimanche 10** : Intervillages : Corronsac-Montbrun-Deyme

Foyer Rural

La section théâtre adultes compte cette année 11 acteurs et jouera *Drapeau rouge et tasse de thé* de Paul COTE, mise en scène par Jean François Pébernard, **le 28 mai à 21h.**

Section théâtre enfants : représentation **le samedi 4 juin, à partir de 20h30**

La section sévillanes vous accueillera **le 25 juin à 20h30**, pour son spectacle annuel.

Les beaux jours arrivent, retour au sport ! La section marche vous promènera sur nos chemins de campagne... Si vous préférez tâter de la balle

jaune, la section tennis est faite pour vous. Pour les manuels, la section autour du fil, animée par Francine Rachas, vous propose de découvrir ou perfectionner vos travaux d'aiguilles, un jeudi sur deux de 14h à 18h.

La section jeux de société vous fera (re)découvrir des jeux tels que : Hanafuda, Alhambra, Seven Wonders, les Aventuriers du rail, le Carnaval de Venise, les Colons de Catane.

Et bien d'autres activités vous attendent au Foyer !



› Feux de jardin

Le brûlage des déchets de jardin est interdit dans la commune de Corronsac suivant la législation en vigueur. Voir compte rendu du conseil municipal du 3 novembre 2015 (sur le site de la commune ou en mairie).

› Lutte contre les cambriolages « ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES ! »

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures. Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur. Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...).

Demandez conseils à un professionnel. N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés. Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures. Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance. Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée. De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique. Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage... Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile. Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres. Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous. Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.

La commune dépend de la gendarmerie de Montgiscard, téléphone : 05 34 66 70 40.

› Les travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent être réalisés que : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h. De plus tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

› Lutte contre le bruit

Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, une radio à fond... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement. Nous demandons aux utilisateurs des bâtiments communaux et espaces sportifs de respecter scrupuleusement le règlement porté à leur connaissance.

› Entretien des haies

Chaque propriétaire est tenu d'entretenir sa haie afin de ne pas gêner son voisin, obstruer un passage ou un trottoir, constituer un obstacle ou surtout porter atteinte à la visibilité nécessaire à la sécurité de la circulation. Les haies et les arbres plantés en bordure des propriétés ne doivent pas empiéter sur la voie publique. Cela peut être préjudiciable à la circulation des piétons (en les obligeant à marcher sur la chaussée) mais aussi être une difficulté pour les conducteurs de véhicules qui ne disposent plus d'une visibilité suffisante pour circuler en toute sécurité.

› Nos amis les animaux

Afin de garder notre cœur de village propre et agréable à vivre le concours de tous et particulièrement le sens civique des propriétaires de chiens est indispensable. Pour le bien-être de tous évitons les déjections de notre animal favori dans les pelouses et massifs de fleurs.



› Une plus grande équité tarifaire pour le portage de repas

La tarification du service de portage de repas à domicile évoluera à partir du 1^{er} mai. Elle a en effet été harmonisée sur la base de la participation mo-

dulable des bénéficiaires selon leurs revenus, d'une grille tarifaire unique pour l'ensemble du territoire, et de l'actualisation annuelle des tarifs de la population.

› Les nouveaux tarifs Eau-Assainissement

Les tarifs 2016 pour les services de la distribution de l'eau potable et l'assainissement des eaux usées ont été votés

En 2016, pour une consommation annuelle (eau et assainissement) de 120 m³, une famille de 4 personnes paiera 3,63 € le m³, contre 3,57 € en 2015. Cette légère augmentation de la redevance permettra de mener à bien un important programme de travaux com-

prenant notamment le renforcement des réseaux d'eau sur les coteaux, la construction d'un château d'eau à Auzielle et de deux nouvelles stations d'épuration à Ayguesvives et Vigoulet-Auzil pour accompagner l'accroissement de la population.

› Abonnez-vous à l'alerte SMS « Coupure d'eau »

Pour rester informé en temps réel sur l'eau et l'assainissement, le Sicoval propose un service Alerte SMS « Coupure d'eau ». Il vous permet de recevoir des informations pratiques en temps voulu directement sur votre téléphone. Vous pouvez aussi découvrir les ser-

vices déjà disponibles sur d'autres thématiques et vous inscrire sur les listes de votre choix !

Plus d'infos sur :

www.sicoval.fr/fr/actualités/abonnement-a-l-alerte-sms-coupure-d-eau.html

SOLUTION NON FINANCÉE

TOULOUSE MÉTROPOLE

propose **le métro à Labège**

La 3^e ligne, le choix de l'avenir pour Labège

Présenté en décembre dernier, le tracé de la 3^e ligne de métro a ravivé les débats autour de la desserte de Labège. Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole, formule une nouvelle proposition : que la 3^e ligne de métro desserve d'emblée Labège et qu'un téléphérique moderne relie Ramonville à l'Institut National Polytechnique de Toulouse.

MAIRIE DE TOULOUSE

LE SICOVAL

propose **aussi le métro à Labège**

Avec la 3^e ligne jusqu'à La Cadène
Et 2 stations de métro du PLB entre Ramonville et l'Innopolis pour faire sauter les bouchons du Palays

*avec 25 MC supplémentaires obtenus suite à la rencontre le 5 avril entre le Ministre des Transports et Jacques Oberli, Président du Sicoval, Rader Auri, Député, Georges Mercier, Président du Conseil Départemental et Michèle Garrigues, conseillère régionale

SOLUTION FINANCÉE*

#marredesbouchons1se

Sicoval

Le site du sicoval : un demi-million de vues en un an ! Les résultats :

<http://www.sicoval.fr/fr/actualités/un-demi-million-de-vues-en-un-an/resultats-de-l-enquete-en-ligne.html>

RETOUR EN IMAGES

